



Benoit Charette se joint à la CAQ

J'aime

Tweeter

0



Publié le 19 Décembre 2011

Josianne Haspeck

Député indépendant depuis juin 2011

C'est officiel! Le député de Deux-Montagnes, Benoit Charette, a officiellement annoncé lundi, à Québec, qu'il se joint au nouveau parti de François Legault, la Coalition avenir Québec (CAQ).

Sujets : [Parti québécois](#) , [Action démocratique du Québec](#) , [Coalition](#) , [Deux-Montagnes](#) , [Québec](#)

Il se défend de vouloir profiter de la popularité de la CAQ et de surfer sur cette vague jusqu'aux prochaines élections. Lors de sa démission du Parti québécois, le 21 juin dernier, Benoit Charette n'avait pas nié la possibilité qu'il choisisse la CAQ, mais il fallait y aller «*étape par étape*», avec pragmatisme comme l'a fait François Legault dans sa démarche, a-t-il souligné, en entrevue avec LA CONCORDE. «*Personne ne pouvait présumer à ce moment-là que le mouvement de la Coalition deviendrait un parti, estime-t-il. J'ai pris le risque de me retrouver orphelin de parti.*»

Avant d'arrêter sa décision, il voulait voir quelle «*tournure*» le mouvement allait prendre et quelle plateforme serait proposée. À la suite de la création de la CAQ comme parti politique, le 14 novembre dernier, «*les choses ont évolué*». Mais, encore là, il comptait attendre de connaître quelle serait l'entente de principe — rendue publique le 13 décembre dernier — entre la CAQ et l'Action démocratique du Québec. La fusion des deux partis ne sera officielle qu'à l'issue d'un vote des membres adéquistes appelés à se prononcer sur ce mariage, le 22 janvier prochain. Il voulait ainsi être certain de continuer de s'y retrouver. «*La CAQ garde son esprit fédératif. Rien n'est dénaturé*», indique l'ancien péquiste qui, après plusieurs consultations publiques, des centaines de courriels reçus et un sondage, affirme se sentir «*légitimé*» de faire le saut comme caquiste.

S'il qualifie de légitimes les projets souverainiste et fédéraliste, il croit que ces deux options ne sont «*pas à la veille de trouver un aboutissement*». Selon lui, il faut se concentrer sur les véritables priorités des Québécois: la santé, l'éducation, les finances publiques et les infrastructures. C'est ce que le sondage téléphonique réalisé par L'Observateur, du 24 août au 2 septembre 2011, auprès de 350 résidents de la circonscription de Deux-Montagnes, lui a permis de conclure.

L'étude indique que 10,6 % des électeurs sondés ont comme priorité un référendum sur la souveraineté du Québec.

S'il continue de porter de l'estime pour le PQ, il estime que celui-ci, tout comme le Parti libéral du Québec (PLQ), n'est pas en mesure d'affronter cette réalité.

Compte tenu du bas taux de participation aux élections de 2008, Benoit Charette croit que les électeurs ne se sentent plus représentés à l'Assemblée nationale. La troisième option maintenant offerte aux électeurs les incitera à se présenter aux urnes, pense-t-il sans vouloir «*présumer du résultat*».

Benoit Charette se joint donc aux quatre députés de l'ADQ et à trois députés indépendants, Daniel Rathé, Marc Picard et Éric Caire. La CAQ devra toutefois être reconnue comme parti par le PQ et le PLQ, si ceux-ci veulent un droit de parole à l'Assemblée nationale.

Le nouveau caquiste, qui se dit toujours souverainiste, affirme être soulagé. «*C'est déchirant de tout ramener à la question nationale. Je suis convaincu que nous ne sommes pas à même de la régler dans un avenir prévisible*», soutient-il. Son engagement politique se terminera avec ce mandat ou le prochain et il ne militera plus sur la question nationale, conclut-il.